

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 25 septembre 2024

Action Logement, le Pôle Habitat FFB et la Fédération des promoteurs immobiliers s'engagent pour soutenir la production de logements abordables

À l'occasion du 84^e Congrès Hlm de l'Union sociale pour l'habitat (USH) qui se déroule à Montpellier du 24 au 26 septembre 2024, Action Logement Immobilier, le Pôle Habitat FFB et la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) ont signé une convention de partenariat dans l'objectif de soutenir la reprise de l'activité économique du secteur du logement abordable et de favoriser ainsi le parcours-logement des salariés. Cette convention est d'ores et déjà déclinée dans l'ensemble des territoires hexagonal et ultramarins par plus de trente promoteurs.

UN PARTENARIAT POUR CONTRER LA CRISE DU LOGEMENT

Dans un contexte de crise du logement qui fragilise les tissus d'acteurs locaux, détruit des emplois et complexifie l'équilibre des opérations, les Partenaires sociaux d'Action Logement poursuivent leur mobilisation et assument un rôle contracyclique majeur. En s'associant au Pôle Habitat FFB et à la FPI, ils s'attachent des partenaires complémentaires, respectivement première organisation représentative de la construction immobilière privée en France et unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé.

Cette signature s'inscrit dans la dynamique associée à l'ouverture d'une plateforme opérationnelle de dépôts d'opportunités immobilières par les acteurs volontaires, à la suite de la démarche de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « 30 000 logements pour l'emploi » lancé en juillet 2023 et qui a permis à Action Logement d'acquérir 34 400 logements en VEFA auprès des promoteurs.

UN SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES

Action Logement Immobilier, le Pôle Habitat FFB et la FPI contribueront donc à soutenir la production de logements abordables (locatif social, intermédiaire, accession) pour la période 2024-2027. Cette convention réaffirme le soutien des trois acteurs à :

- l'économie locale et la pérennité d'un appareil productif durable,
- la modernisation des processus constructifs pour produire des logements abordables au meilleur coût,
- l'innovation et la transmission des savoir-faire pour accompagner le développement de filières de construction durable,
- la promotion des achats responsables.

A l'occasion du 84^{ème} Congrès Hlm, 33 promoteurs ont signé avec Action Logement Immobilier une convention d'application : ACLIS PROMOTION, ALCYS REALISATIONS, AMEX, BOUYGUES IMMOBILIER, COFFIM, CORBIOLI, EMERIGE, ENVOL DEVELOPPEMENT URBAIN, FDI PROMOTION, GROUPE GAMBETTA, GIBOIRE, ICADE PROMOTION, KAUFFMAN&BROAD, LINKCITY, LP PROMOTION, MAISONS SERGE OLIVIER, GROUPE MARTEL, NEXITY, NOVALYS, NOVILIS, PARIS OUEST PROMOTION, PIERREVAL, PHILIA PROMOTION IMMOBILIERE, PRIMALYS, PROCIVIS Nouvelle-Aquitaine, RAMPA REALISATIONS, REALITES, SMB PROMOTION, SOGIMM, GROUPE TRECobat, VINCI IMMOBILIER, GROUPE VIVALYS, YTEM AMENAGEMENT.

Bruno ARCADIPANE, Président d'Action Logement Groupe, souligne : « *les conséquences liées à la chute de la production de logements libres et sociaux touchent l'ensemble des territoires. Action Logement a déjà démontré en 2023 sa capacité à soutenir les promoteurs avec le plan "30 000 logements pour l'emploi" qui a dépassé les objectifs fixés. Ce partenariat avec le Pôle Habitat FFB et la FPI est une nouvelle étape dans l'engagement du Groupe paritaire et une réaffirmation de notre responsabilité en tant qu'acteur majeur, solidaire du secteur du logement abordable qui est stratégique pour la France.* »

Grégory MONOD, Président du Pôle Habitat FFB, indique : « *au moment où l'ensemble de la filière construction est éprouvée par des circonstances économiques à un degré jamais atteint, ce partenariat entre Action Logement, la FPI et le Pôle Habitat FFB est une nouvelle marque de la solidarité qui se manifeste chaque fois que nécessaire entre ces acteurs majeurs. Ensemble, mobilisés pour soutenir la production de logements abordables et contribuer à la reprise de l'activité économique d'un secteur stratégique pour les Français et la Nation.* »

Pascal BOULANGER, Président de la FPI, ajoute : « *le secteur du logement est touché par une crise sans précédent. Encore plus qu'auparavant, nous devons nous serrer les coudes et nous entraider. Ce partenariat, dont l'objet est de marquer la volonté commune de trois acteurs majeurs que sont Action Logement, le Pôle Habitat FFB et la FPI, de soutenir la production de logements abordables, y contribue. Unis, nous sommes plus forts pour affronter l'adversité.* »

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

 @ActionLogement -  Action Logement -  Action Logement

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT :

Sophie Benard - 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut - 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

À PROPOS DU PÔLE HABITAT FFB

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble et représente les métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur des politiques du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en logements qui s'expriment dans toutes les typologies de territoires. Le Pôle Habitat FFB représente 1 100 entreprises adhérentes qui agrègent plus de 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.

En savoir plus sur le Pôle Habitat FFB : www.polehabitat-ffb.com

 @HabitatFFB -  @Pôle Habitat FFB -  @PoleHabitatFFB

CONTACTS PRESSE

PÔLE HABITAT FFB

Stéphane BALLISTE - 06 60 98 32 11 / ballistes@habitat.ffbatiment.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 32,2 milliards d'euros H.T., elle emploie 29 850 actifs (données rapport de branche 2023).

La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son observatoire statistique national du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023.

Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

Pour en savoir plus : <https://fpifrance.fr>

CONTACTS PRESSE

FPI FRANCE :

Sophie Mazoyer, Directrice de la communication – 06 76 16 07 01 / s.mazoyer@fpifrance.fr